

COMMUNE DE LANTIGNIÉ (Rhône)

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 5 avril 2022**

Présents : Jean-Michel TOURNISSOUX - Laurent JAMBON - Valérie BEAUMONT - Gérard AUGAY – Marie-Odile PELISSIER - Jean-Claude FOUREZ - Joffrey DUBOST - Yann BAIMA - Florence COLLONGE - Gilles DUFOUR - Julie DESCROIX - Bruno JAMBON.

Excusés : Cyndie JEAN (pouvoir à Valérie BEAUMONT) - Céline DUMAS - Eric REISET (pouvoir à Jean-Claude FOUREZ).

Mme DESCROIX Julie est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 8 mars 2022.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Pas de décision prise.

Compte administratif 2021

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 comme suit :

**Section de fonctionnement :**

	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>
Dépenses :	557 626 €	462 065,45 €
Recettes :	557 626 €	569 645,76 €

Soit un bénéfice de fonctionnement de 107 580,31 €  
Le résultat de fonctionnement de clôture cumulé s'élève à 107 580,31 €.

**Section d'investissement :**

	<i>Prévisions</i>	<i>Réalisations</i>
Dépenses :	158 265 €	83 640,70 €
Recettes :	158 265 €	114 613,35 €

Soit un bénéfice d'investissement de 30 972,93 €  
Le résultat d'investissement de clôture cumulé s'élève à 29 725,19 €.

Compte de Gestion 2021

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2021 du receveur municipal conforme au budget communal.

Affectation du résultat de fonctionnement 2021

Le conseil municipal décide d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement soit la somme de 107 580,31 € en recettes d'investissement article 1068.

Vote des taux d'imposition 2022

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition 2022 comme suit (sans changement) :

- Taxe foncier bâti : 28,21 %
- Taxe foncier non bâti : 20,32 %.

Budget Primitif 2022

Le budget 2022 est voté comme suit :

- section de fonctionnement, équilibre en dépenses et recettes en : 595 796 €
- section d'investissement, équilibre en dépenses et en recettes : 287 518 €.

Ligne de trésorerie

Il est décidé de contracter une ligne de trésorerie de 100 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes

Point sur les travaux des commissions communales

– **Social**

Madame Collonge informe de l'opération de soutien engagée par l'association Marathon du Beaujolais envers les réfugiés Ukrainiens. L'aide consiste à compléter un camion en partance pour Kalarach avec des produits

alimentaires, paramédicaux, d'hygiène et de couchage. Trois permanences seront assurées au CEP pour récolter les dons des Lantigniatons pour la participation communale.

Questions diverses

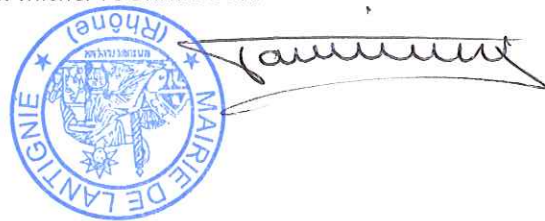
- Lecture est faite du courrier de Mme CHOPIN Agnès et M. DUMAS Roger en réponse à l'article du bulletin où il est fait référence au mot affiché par leurs soins suite aux travaux réalisés pour la terrasse du commerce. Dans le courrier, il est précisé que le mot affiché sur la vitrine était destiné aux commerçants pour les remercier de leur initiative de réfection de la terrasse et ne comportait pas de reproche envers la mairie.
- Repas du conseil municipal et des employés communaux fixé au vendredi 29 avril à l'Auberge de Régnié-Durette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Lantignié, le 12/04/2022

Le Maire,

Jean-Michel TOURNISSOUX.



Compte-rendu affiché le 14/04/2022